

POINT DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE

Les 43 jours de la transition !

Le point de presse organisé le 19 septembre dernier par le Premier ministre, M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, «43 jours après la constitution du gouvernement de transition, avait pour objectif de présenter le bilan des réalisations menées dans le cadre des engagements et programme du Cmj'd». Le discours s'est orienté sur trois axes : bilan de la situation générale du pays avant le 3 août 2005, nouvelles mesures préconisées par l'équipe au pouvoir et état d'avancement des travaux des comités interministériels.

S'agissant du premier point, le Premier ministre a évoqué la crise généralisée «qui a failli entraîner le pays dans le chaos». La situation se caractérisait sur le plan politique par une crise de confiance entre le pouvoir et le peuple, exacerbée par des institutions constitutionnelles vidées de leur substance et par la dilapidation

des ressources nationales, dira-t-il en substance. Sur le plan économique et financier, un déficit budgétaire grave, dû au volume des engagements dépassant la possibilité du pays en matière de ressources financières; ceci a entraîné le déséquilibre de la balance de paiements et l'aggravation de l'inflation. Cette situation menaçait dans le court et

moyen terme, l'existence de certaines entreprises publiques et les possibilités pour l'État d'assurer le service public. Cette situation de fait s'était amplifiée, eu égard aux infractions à la loi, telles les attributions de marchés publics par le système du gré à gré, les dépenses extrabudgétaires, la corruption et les détournements de deniers publics. Toutes choses qui ont détérioré les relations avec les institutions financières internationales, aura souligné le PM.

Mesures

Selon le Premier ministre, le redressement de la situation et son assainissement exigent «l'instauration de la confiance et de la stabilité politique, pour permettre à toutes les bonnes volontés de contribuer à la construction nationale». D'où, les promesses de neutralité et de tout engagement politique de la part du Cmj'd et du gouvernement de transition, ainsi que la création des comités interministériels chargés des dossiers de la transition. Le premier, chargé du processus de transition démocratique, doit réviser les textes juridiques (dont la Constitution, particulièrement les aspects concernant la durée du mandat présidentiel et son renouvellement une seule fois; les textes relatifs au processus électoral et le très controversé article 104); réfléchir sur la création d'une commission électorale indépendante; la préparation et l'établissement des listes et d'un calendrier électoraux. La commission chargée de la Justice devra réviser pour sa part les textes assurant l'indépendance du secteur judi-

ciaire; examiner certaines structures, tel le Haut Conseil de la Magistrature pour rétablir son autonomie et sa crédibilité; établir des textes améliorant l'accessibilité de la justice et des voies de recours, moderniser la justice en la renforçant par la disponibilisation de moyens matériels et la promotion des ressources humaines. Quant à la Commission Bonne Gouvernance, elle est chargée de l'administration publique et locale, pour proposer des améliorations sur le plan d'un accès plus facile aux services administratifs, la gestion des moyens de l'État et l'équité dans l'accès à l'emploi. Initier des mesures strictes pour améliorer la gestion économique et faciliter le contrôle. La création d'une Inspection générale d'État répond à ce souci dans cette période transitoire, de même que la décision d'adhérer à l'initiative de transparence dans le domaine des industries stratégiques. Enfin, la promotion du secteur privé et le partenariat visera, en concertation avec l'ensemble des acteurs et partis politiques, à permettre un accès équitable aux marchés publics.

Réponses

En réponse à une question relative aux détournements de deniers publics, au retour des déportés et à l'esclavage, Ould Boubacar déclarera qu'en ce qui concerne les détournements, les investigations sont en cours et que toute malversation avérée sera transmise à la justice, laquelle tranchera avec impartialité selon l'esprit de la loi. Pour le retour des déportés et réfugiés, il a souligné que dans le cadre de l'am-

nistie du 2 septembre, tout Mauritanien vivant à l'étranger a la possibilité de revenir et de régler son litige avec l'administration et à défaut, de saisir la justice pour recouvrer ses droits conformément à la loi. Pour lui, après le 2 septembre, aucun Mauritanien n'a plus de raison de rester à l'étranger. Quant à l'esclavage, il a dit que c'est l'une des pratiques les plus abjectes que l'humanité ait connue. En ce sens, il a invité les citoyens à combattre ses séquelles, qui demeurent sa seule manifestation, et cela par tous les moyens disponibles (juridiques, économiques et sociaux); l'État considère que tant qu'il y a des Mauritanien exclus, la construction nationale ne pourra être effective.

A un journaliste qui lui demandait ce qu'il pense du retour de Maouiya et de son éventuelle candidature à la magistrature suprême, il dira que comme tout Mauritanien, rien ne s'oppose à son retour; quant à l'éventualité de sa candidature, «posez la question au parti politique concerné; c'est à lui qu'il revient de dire s'il va le choisir ou non comme candidat» martela-t-il.

S'agissant de l'article 104, l'expliquera que le gouvernement propose son annulation sous réserve des avis des autres acteurs nationaux.

Au sujet des islamistes encore détenus, il dira que le gouvernement ne nourrit aucune présomption de culpabilité envers eux et que leur dossier est actuellement aux mains de la Justice qui tranchera en toute indépendance sur leur cas.

Compte-rendu
Amar Fall

OULD BOUBACAR FACE À LA PRESSE

Propos et quiproquos

Les journalistes qui se sont précipités au Palais des Congrès, assister au point de presse du Premier ministre, ont été certes très déçus sur le plan de l'information, mais ont tout au moins apprécié la nouvelle démarche des autorités, tendant à initier des rencontres formelles entre la presse et les décideurs. C'est une première qui explique l'indulgence que les uns doivent nourrir vis-à-vis des autres. Autant le gouvernement est prisonnier depuis vingt ans, d'une politique de la «bouche cousue» dont il a mal à se dépêtrer, d'où le réflexe cultivé du secret entretenu, autant les journalistes conservent cette hargne primaire de ceux qui veulent déranger à tout prix, au point d'occultier l'essentiel, dans les questions posées aux autorités.

Le discours introductif du Premier ministre, dont la lecture constituait d'ailleurs le principal objectif de cette rencontre, permettant au gouvernement et au CMJD de distiller son message essentiel, était évasif et non informatif.

Quand M. Sidi Mohamed Ould Boubacar a évoqué le bilan des vingt ans passés, en usant de superlatifs pour décrire la situation économique et financière du pays léguée par le pouvoir déchu, l'assistance s'était attendue à de fortes révélations, avant de déchanter. Le PM n'avait aucun chiffre à jeter en pâture. Il a suscité plutôt des interrogations et des angoisses, plus qu'il n'a calmé les esprits et apporté des réponses apaisées. Les Mauritanien savent tout juste que l'ampleur du désastre économique est grave. Quelle en est l'étendue? Quels secteurs ont été les plus touchés par la gabegie?...

Même la création d'une Inspection générale d'État, annoncée dans la foulée, n'a eu l'effet sensationnel escompté. L'intérêt d'une telle structure, qui vient s'ajouter à l'armada assez consistant mais improductif des institutions de contrôle déjà existantes (Cour des Comptes, Police économique, Inspection générale des Finances, contrôle interne au niveau des départements ministériels...) est jugé superflue à l'heure où la rigueur budgétaire est de mise.

Mais là où le malaise s'est installé, c'est quand Ould Boubacar s'est intéressé au problème des réfugiés et à celui des islamistes. A l'endroit des premiers, il a soutenu qu'ils n'ont qu'à retourner et régler leur cas individuel! Quant aux seconds, leur problème reste tributaire de la justice, un secteur dont l'indépendance est encore un vœu pieu, surtout dans son volet relatif à la lutte anti-terroriste, ce nouveau créneau qui permet de justifier bien des injustices. Les islamistes qui n'ont tué encore personne resteront en taule, au moment où d'autres qui ont semé la terreur et provoqué des tueries en 2003 se baladent en toute liberté, au nom d'une amnistie annoncée pourtant comme générale. Le tort des islamistes est justement celui d'être étiquetés comme tels. Qu'importe les preuves! Ils sont soumis, au nom de la nouvelle règle universelle, à un régime spécial, comme ceux de Guantanamo. Hors des normes et du bon sens. C'est ce double langage que le PM est venu conter à la presse, avec le sourire et l'art de faire semblant de dire ce qu'il ne dit pas.

Cheikh Aidara

d'être la honte de la profession.

Toujours en groupe, les arnaqueurs qu'ils ont fait subir aux responsables politiques et administratifs du régime déchu, «au nom du partage du butin de la République injustement volé», a fini par leur faire coller le surnom suscité.

Durant la rencontre, ils ont exigé que toutes les associations de presse, dont ils sont exclus, soient repoussées, que la carte de presse soit distribuée à tous les journa-

RENCONTRE MINISTRE DE LA COMMUNICATION-PRESSE

Le grand déballage!

listes, que tout Mauritanien qui désire créer son journal bénéficie du récépissé de reconnaissance et que l'État accorde à la presse une subvention consistante pour accompagner son développement.

Ces exigences ajoutées à la suppression de l'article 11 de la loi sur la Presse, ont constitué en gros les

doléances que l'ensemble des journalistes ont formulé. Seul incident qui a perturbé la rencontre, la prise de bec qui a opposé un journaliste professionnel aux «Peschmargas», notamment quand il les accusa publiquement d'être les vrais fossoyeurs de la profession.

Cheikh Aidara